



LA COMPAGNIE DES ASSURANCES

# HOSPI PLUS

VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

**SOYEZ TOUJOURS SOUTENU !**

Ne soyez plus seul face à un problème médical ou de santé.

De plus, ne restez plus sans réponses à vos questions d'ordre juridique et bénéficiez d'une protection juridique pouvant aller jusqu'à 15000€ en cas de litige.

## VOS AVANTAGES



### CONSEILS MÉDICAUX

Une équipe de médecins spécialisés à votre écoute, vous conseille 7jours/7 et 24h/24 et vous donne des renseignements sur les maladies infantiles.



### PROTECTION JURIDIQUE

Disposez d'une prise en charge des frais de justice, à hauteur de 15 000 € par an et par litige, et soyez libre du choix de votre avocat.



### ORIENTATION ET AIDE

Recevez une aide à la compréhension d'un symptôme ou d'un traitement médical, et d'orientation vers les structures spécialisées.

**4,90 €**  
TTC/MOIS  
seulement



[www.lacompagniedesassurances.fr](http://www.lacompagniedesassurances.fr)